

## Remise de chèques aux associations par PREDICA filière du Crédit Agricole assurances



Remise de chèques aux associations par PREDICA filière du Crédit Agricole assurances

**PREDICA, filiale du Crédit Agricole assurances, a lancé du 1er mai au 30 septembre 2021 une opération de dons aux associations du territoire.**

Le principe est simple, pour tout versement initial ou libre de 1 000 € minimum, PREDICA s'engage à réaliser un don de 10 € au profit d'une ou plusieurs associations choisie(s) par la Caisse Régionale.

Cette opération n'aurait pas pu voir le jour sans le travail collectif initié au sein de Crédit Agricole Pyrénées Gascogne.

En effet, l'opération a été déployée par la Caisse régionale et financée par PREDICA, filiale de Crédit Agricole Assurances.

Cette opération doit également son succès au travail des conseillers clientèles qui ont su la mettre en avant dans leur argumentaire de vente.

Enfin, pour compléter cette synergie collective interne, les administrateurs ont choisi les associations bénéficiaires, réparties sur tout le territoire de Pyrénées Gascogne, respectant des thématiques sanitaires, environnementales, sociales, sportives ou culturelles.

A l'arrivée, ce sont 25 000 € qui ont été « récoltés » et répartis entre 10 associations du Gers, du Béarn, du Pays Basque et de la Bigorre.

Chaque association bénéficie d'un don d'un montant de 2513€.

**Les chèques ont été remis le jeudi 18 novembre dans 5 agences du territoire, en présence des représentants des associations, des représentants CAPG, des administrateurs et d'un représentant de PREDICA.**

**Etaient présents à l'agence de Vic-Fezensac** pour la remise de trois chèques Laurent CAMPOURCY, responsable Miélan/Mirande, Mohamed KANACHE représentant PREDICA, Edouard LIBERT, Directeur de la région Armagnac Astarac, Viviane ABADIE, responsable Plaisance/Aignan/Marciac, Florian LANAVE, représentant de l'agence de Fleurance et Quentin COURROUMATE, responsable adjoint de l'agence de Vic-Fezensac/Valence sur Baise

**Les associations bénéficiaires sont :**

- Les écolonomes (Mirande) représentée par Sophie Akacha (Présidente-fondatrice) et Annick Lagrange (Secrétaire adjointe)
- Foyer Socio-éducatif Plaisance (Plaisance) représenté par Cécile Rey (Co-présidente)
- AMIC pour le don du sang bénévole du canton de Fleurance (Fleurance) représenté par Norbert Petitjean (Président)

